

BLOC DE L'OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Equité-Construction

Ref: 035 MATD/ADC-BOC/2021

Conakry, le 22 Septembre 2021

MEMORENDUM POUR LA GESTION DE LA TRANSITION POLITIQUE EN GUINEE A L'ATTENTION DU COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT (CNRD)

CONTEXTE: Dans le cadre de l'amorce et de la conduite du processus de la nouvelle transition en République de Guinée, l'Alliance du Bloc de l'Opposition Constructive (BOC) compte apporter ces quelques pistes de réflexion en guise de contribution au Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

A cet effet, nous estimons qu'il serait nécessaire d'établir une feuille de route pour chaque Institution en définissant les compétences, les missions et la durée. Donc créer une charte dans laquelle l'existence du CNRD sera consacrée, les prérogatives du président de la République, du gouvernement, du Conseil national de la transition, de la CENI (avec les procédures de révision du fichier électoral). Il faudra aussi avoir un regard sur la Cour Constitutionnelle, la Haute Cour de Justice etc...

Aussi, il nous a paru utile de vous donner quelques idées pouvant aider à la réduction de la pauvreté, à la réforme des forces de défense et de sécurité et autres...

1. SUR LA MISE EN PLACE D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION :

Il est indispensable d'élaborer une feuille de route pour tout le processus de la transition et une feuille de route pour chaque institution transitoire (le CNRD, le président, le gouvernement et le CNT). Il est aussi à définir les acteurs de la transition et leurs rôles de façon claire.

Ainsi, nous aurons entre autres :

- Les acteurs: toutes les couches politiques et socioprofessionnelles par groupe agréé, les forces de défense et de sécurité et les personnes ressources.
- Les Institutions : elles sont essentiellement composées :
 - Du CNRD,
 - Le président de la Transition,

Siège social : Hafia Mosquée-Commune de Dixinn-Immeuble Chinois en face de la Maison des Jeunes de Kenien Conakry République de Guinée, 662974040/ 622544376. E-mail : bocguinee@gmail.com

Cra Moh Gaz 449317 Regule 29/09/21
Commission d'appui au CAIRD

- · Le gouvernement,
- · Le CNT.

Il sera important de créer un *Haut-commissariat aux audits* dont le rôle serait de préparer les dossiers d'audit pour le prochain gouvernement après la transition.

Il faudra également *ériger le CNRD en une Institution militaire de veille* sur le respect et la sauvegarde des acquis de la transition. Cet organe doit avoir un mode de fonctionnement autonome et très indépendant dont les attributions seront définies par une loi organique. C'est une garantie importante de la dépersonnalisation des Institutions de l'Etat.

- Les missions de chaque Institution : une feuille de route va définir la mission de chaque institution avec un délai bien précis.
- Les délais d'exécution (durée de la transition): ces délais dépendront des différents éléments des feuilles de route de chaque institution. Toutefois, un minimum de 3 ans serait plus réaliste au vue de la profondeur des ambitions de réformes à mener par rapport aux moyens disponibles pour leurs réalisations.
- 2. SUR LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION: ce gouvernement doit être désigné par le président de la transition. Les membres de ce gouvernement, diriger par un premier Ministre technocrate, ne sont responsables que devant le Président qui les choisi en fonction de leurs compétences. Ils doivent disposer d'un minimum d'acquis universitaires ou supérieurs. Nul besoin de choisir des militants de partis politique sous forme de récompense.
- 3. SUR LA MISE EN PLACE DU CNT : cette institution doit être composée par toutes les couches politiques et socioprofessionnelles ainsi que l'armée. En ce qui concerne les partis politiques, la méthode de composition et de désignation des membres doit être faite de la manière suivante en fonction des plateformes existantes :
 - a) Le Bloc de l'opposition constructives (BOC) 2 représentants ;
 - b) COPED 2 représentants ;
 - c) Coalition Pour la Rupture (CPR) 2 représentants ;
 - d) CORED-GUINEE 2 représentants ;
 - e) RPG ARC-EN-CIEL 2 représentants ;
 - f) ANAD 2 représentants ;
 - g) LES PARTIS POLITIQUES DU FNDC et autres partis 3 représentants.

Le CNT doit, dans sa feuille de route, jouer tout rôle législatif et être un organe délibérant. La mission fondamentale et urgente doit être la rédaction d'une nouvelle Constitution à soumettre au **référendum** après l'avoir **vulgarisé sur l'ensemble du territoire national** pour une meilleure appropriation du contenu par tous les citoyens. Réviser le code électoral et restaurer l'élection des chefs de quartiers et les présidents de districts.

Siège social : Hafia Mosquée-Commune de Dixinn-Immeuble Chinois en face de la Maison des Jeunes de Kenien Conakry République de Guinée. 662974040/ 622544376. E-mail : bocguinee@gmail.com

- Sur la nouvelle Constitution: rédiger une nouvelle constitution ou faire la relecture de celle qui existe et la faire valider par référendum après une très large appropriation par les citoyens de Yomou à Kassa.
- Sur la CENI: supprimer cette institution et ramener ses compétences au Ministère
 en charge de l'intérieur et de l'Administration du territoire. Réorienter son budget à
 la construction et la rénovation des symboles de l'Etat (Assemblée Nationale, Palais
 de justice, Ministères, Gouvernorats, Préfectures, Sous-préfectures, Musées). Par
 ailleurs, il sera mis en place un comité de veille dont les attributions seront définies
 par une loi et regroupant les représentants des partis politiques candidats en vue de
 suivre de près l'évolution du processus. Ce comité aura ses représentants dans
 toutes les circonscriptions électorales.
- Sur la gestion du fichier électoral: mettre en place un système de recensement digital et un vote électronique avec une équipe de spécialistes. (Notre alliance dispose de compétences pouvant soumettre une expertise plus approfondie au CNRD).
- Sur la Cour Constitutionnelle: revoir les compétences de la cour Constitutionnelle, le mode de désignation de ses membres et le choix de son président.
- Sur la mise en place de la Haute Cour de Justice: cette institution étant l'instance habilitée à connaître les crimes et délits de tout président de la République ainsi que les membres du gouvernement, reste une priorité de la transition.

4. SUR LES MESURES PROVISOIRES PORTANT REDUCTION DE LA PAUVRETE ET RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS :

Il y a plusieurs pistes pour réduire la pauvreté de nos compatriotes en résolvant certaines charges des ménages des fonctionnaires dont la seule source de vie est le salaire. Ces pistes sont entre autres :

- LES LOGEMENTS DES FONCTIONNAIRES: la problématique du logement descend est cruciale dans les milieux urbains. Les frais de loyers constituent entre 60 à 70% des revenus des fonctionnaires. Une bonne politique de logements par la construction de maisons communales pourrait leur faire une économie de la hauteur de ce pourcentage dans le revenu de chacun et pour chaque mois. Le CNRD peut amorcer le recensement et la construction de logement dans toutes les grandes communes urbaines pour les fonctionnaires. (Nous pouvons apporter les partenaires et le financement pour la réalisation totale desdits édifices en un temps record).
- LES LOGEMENTS DES MILITAIRES: la solde des militaires ne leurs permet pas d'avoir un abri pour leurs familles afin de garantir une retraite paisible. Le poids du loyer les réduit à une très forte précarité. L'effectif de nos forces de défenses et de sécurité est estimés entre 40 à 50 milles hommes, il est bien possible d'établir un partenariat afin de trouver pour chaque soldat ou agent un appartement ou villa afin

Siège social : Hafia Mosquée-Commune de Dixinn-Immeuble Chinois en face de la Maison des Jeunes de Kenien Conakry République de Guinée. 662974040/ 622544376. E-mail : bocguinee@gmail.com

de lui permettre de finir avec le cauchemar d'aller à la retraite sans toit pour abrîter sa famille. (Nous pouvons apporter les partenaires et le financement nécessaire selon des termes convenus).

- LA BAISSE DU PRIX DU CARBURANT : cette mesure pourra très rapidement faire diminuer les prix des biens et services et impacter directement et positivement sur le pouvoir d'achat des citoyens, sans compter les enjeux de satisfaction et de légitimité populaire du CNRD à travers ce geste. Ceci pourra à coup sûr assurer une stabilité et un accompagnement absolu des citoyens à toutes les reformes éventuelles lors de tout le processus de transition.
- LA STRATEGIE DE REPARTITION ADMINISTRATIVE DES FONCTIONNAIRES SUR LA BASE DE LEUR PROXIMITE D'HABITATION : le coût du transport mensuel des fonctionnaires dépasse largement les 30 à 40% de leurs salaires. En instituant une politique de mutation des fonctions à l'intérieur de leurs communes de résidence pourrait réduire considérablement leurs charges liées au transport. Cela s'inscrira certainement dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos fonctionnaires. L'accès au bien être est un facteur de stabilité et bonheur collectif.
- 5. SUR LA REFORME DE L'ARMEE: le rétablissement des frustrations au sein de l'armée peut être un facteur de stabilité et de décrispation des tensions et des clivages au sein des forces de défenses et de sécurité. Ces frustrations sont entre autres nées de la mauvaise gestion des avancements en grade des militaires. Pour y remédier, il conviendra de procéder :
 - A la promotion de l'avancement de ceux qui ont plus de 4 ans d'ancienneté au même grade ;
 - Le renouvellement total de tout le système de la sécurité national;
 - Harmoniser la logistique militaire ;
 - Suspendre la loi de programmation militaire, qui du reste est une bonne loi, le temps de réorganiser les effectifs et de procéder à l'inventaire systématique des équipements.

AUTRES REFLEXIONS IMPORTANTES:

Pour la promotion et la protection des citoyens guinéens, imposer comme au Rwanda, que tous les investissements étrangers soit parrainés par un guinéen qui en détient des actions.

14/16

Le Coordinateur

Dr-Ibrahima Sory DIALLO

Siège social : Hafia Mosquée-Commune de Dixinn-Immeuble Chinois en face de la Maison des Jeunes de Kenien Conakry République de Guinée. 662974040/ 622544376. E-mail : bocguinee@gmail.com